

L3 + DU = bac +4 ?

Par **Morsula**, le **28/07/2007** à **21:42**

Bonjour,

Je me demandais simplement, par curiosité, un étudiant qui est licencié en droit est donc diplômé d'un bac +3, et est-ce qu'un DU d'une année permet de certifier le niveau bac +4 ou simplement de dire "j'ai fais bac +4" ? Y'a une nuance si vous voyez ce que je veux dire ?

En ce qui me concerne ça reste une perspective d'étude, licence d'admistration publique + DU préparation aux concours.

Par **maolinn**, le **28/07/2007** à **22:39**

Oui c'est comme la nuance entre "avoir bac +4" et "avoir niveau bac +4"

En ce qui te concerne je crois que le DU ne permet pas d'avoir un bac+4, c'est plutôt une sorte de cursus parallèle non ?

Par **laurence**, le **29/07/2007** à **00:03**

oui c'est ça! le DU après la L3 n'est pas égal à un bac +4 mais te donnes plutôt le "niveau bac +4"

Par **Morsula**, le **29/07/2007** à **00:38**

D'accord, mais dans ce cas celui qui veut jouer sur les mots peut dire "j'ai fais bac +4" sans pour autant avoir été sanctionné par un diplôme reconnu comme étant de niveau bac +4 sur l'échelle nationale ?

Me concernant +3 ou +4 ça revient pratiquement à la même chose : niveau officiel requis pour les concours de la catégorie A +3, niveau officieux tout le monde sait qu'il faut en général plus qu'une licence, mais en pensant à un parcours qui ne prépare qu'à cette objective je pense que c'est raisonnablement possible.

Par **akhela**, le **29/07/2007** à **09:13**

non le DU n'est pas une année universitaire : on ne peut pas dire qu'on a fait bac+4 ou qu'on a un niveau bac+4 après une L3+DU

Par **fan**, le **29/07/2007** à **13:44**

:(

Non, pour avoir fait l'expérience. Image not found or type unknown

Par **Morsula**, le **29/07/2007** à **18:59**

:roll:

Le DU ne t'a pas servi ? Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **29/07/2007** à **19:36**

alors non le DU ne permet pas d'avoir un niveau bac +1 de plus que ce qu'on a déjà

le DU est un diplôme parallèle

ainsi les magistères au départ étaient des DU et donc on était niveau bac +4 alors qu'on faisait une 5ème année à l'étranger

maintenant beaucoup de magistères (dont celui de Nancy) se sont vus greffer un master 2 donc ils sont devenus bac+5

Par **Morsula**, le **29/07/2007** à **22:11**

D'accord, mais ça risque de rester un bon complément à la licence pour la culture générale et

le droit public. Merci pour vos réponses ! Image not found or type unknown